

RAPPORT DU CONSEIL DE GESTION PEDAGOGIQUE DU 27/04/2021

Présents :

Direction : Marc Streker (Président), Danielle Leenaerts, Cécile Dujardin
Professeurs : Alain Kazinierakis, Nicolas Gyömöre, Maud Salembier, Laetisia Franck, Simon Brunfaut, Philippe Henkart
Personnel administratif : Anne Pollet (secrétaire), Julie Dupont
Délégué du gouvernement : Michel Chojnowski
Etudiante : Laura Tourdot

Absent :

Etudiant : Gildas Fando

1. Points à approuver

1.1. Approbation du PV de la réunion du 23/3

1.2. Approbation de l'ordre du jour

2. Points à discuter

2.1. Visite des experts

2.2. Point sur les PO

2.3. Examens de mai

2.4. COVEDAS

2.5. Règlement des études

2.6. Information diplômés (quelle modalité cette année ?)

3. Points d'information

3.1. Situation Covid

3.2. Jurys de fin d'année

4. Divers

- CESL

5. Prochaine réunion

Mardi 25/5/21

1. Points à approuver

1.1. Approbation du PV de la réunion du 23/3

Le Pv est approuvé à l'unanimité.

1.2. Approbation de l'ordre du jour

L'ODJ est approuvé à l'unanimité.

Points divers à ajouter : *Maud Salembier*:

- il y a des étudiants qui ne parviennent pas à faire de blocus à Pâques pour cause de remise de rendus pour l'atelier juste après les vacances. Comment y remédier ?
- Pendant les vacances, il faudrait éviter d'envoyer des mails aux professeurs.
- Point sur le CESL.

2. Points à discuter

2.1. Visite des experts

Invité : Philippe Debongnie,

> Approche bilantaire sur les 3 jours :

Lundi 19, mardi 20 et mercredi 21/04 ont eu lieu la visite des experts (à distance). Tout s'est bien passé, sauf la représentation des étudiants, 6 étudiants étaient absents sans justification lors de la réunion qui leur était consacrée.

Dans l'ensemble, les rencontres se sont bien passées.

Lors de la séance plénière du mercredi, la Présidente du Comité des experts a insisté sur notre

volontarisme. D'après elle, beaucoup de choses se passent bien, on va dans la bonne direction. Malgré tout, quelques points défailants ont été relevés : on fait beaucoup de choses dans beaucoup de directions, mais pas assez cadrées. Il n'y a pas toujours de réelles stratégies derrière les projets. Ceci peut maintenir l'école en effervescence, nous sommes la seule ESA représentée.

Nous avons un droit de réponse.

Danielle Leenaerts : c'était aussi positif, mais la démarche consiste en une prise de risque avec des critiques constructives. Il y a beaucoup de choses en cours et il faut parfois faire attention à l'épuisement des équipes.

Par rapport à la stratégie, il y en a une, mais les experts pointent plus un besoin de hiérarchiser. La question de la temporalité est primordiale et il faut que l'on clarifie cette question.

Cécile Dujardin : ce n'est pas si négatif. L'exercice a distance a biaisé leur regard. Le terme stratégie est à revoir. Il y a un vrai travail de stratégie menée par Cécile Thuillier.

Il faudra faire jouer notre droit de réponse. La qualité n'est pas une instance supplémentaire.

Julie Dupont : très positif, j'avais participé au contrôle qualité en 2017, il avait été rapporté des choses positives. Je n'ai pas pu donner mon point de vue par rapport à l'internalisation, je le regrette.

Nicolas Gyömörey : comment se faisait-il qu'on se trouvait en majorité face à des français. Leurs questions n'étaient pas évidentes, leurs demandes et attentes ne sont pas les mêmes que les nôtres.

Notre participation était très proactive.

Marc Streker : il n'y a pas de raison d'être déçu, les critiques nous permettront d'évoluer. C'est un bon exercice pour (re)formuler nos intentions.

Je regrette qu'ils aient invité des experts qui ne soient pas issus du domaine (APVE). Le travail était conséquent, et il y avait beaucoup de rigueur. Je pense qu'il y a eu confusion dans la perception qu'ils ont eue de la stratégie.

2.2. Point sur les PO

Marc Streker : un beau succès, bien dans l'ensemble, plus de 200 personnes externes ont participé aux webinaires. Il y a eu des réactions dans le chat et dans les discussions. Les sessions étaient très inégales. Certaines étaient plus faibles. Il y a énormément de choses qui ont été dites.

La page PO était super chouette. Merci à Olivier Moulin, Matthieu Gorissen, Philippe Lepinois, Filippo Fontana et Stéphane Noël.

Danielle Leenaerts : format dynamique, parfois court ou trop long, le témoignage des anciens est une vraie plus value. Les capsules resteront une référence pour la suite et seront placées sur chaque page cursus du site internet.

La DTA a rencontré le plus de participation. En PU par contre, il y a eu seulement 7 participants. A terme, il faudra renforcer ce cursus, l'AESS aussi.

Ca reste une belle réussite dans l'ensemble.

Cécile Dujardin : on a bien assuré, les cours ouverts ont fonctionné. Les professeurs et étudiants s'impliquaient bien. Pour l'agrégation, on a constaté l'intérêt pour les masters à l'enseignement.

Maud Salembier : en illustration, c'était une bonne idée de faire participer des anciens étudiants, hyper intéressant d'avoir un retour de leur part.

2.3. Examens de mai

Vu l'évolution de la situation sanitaire (code orange), la Ministre nous encourage à organiser la session d'examens en présentiel.

L'horaire a été envoyé aux étudiants et est en ligne depuis 10 jours.

Tous les examens (écrits et oraux) se feront donc en présentiel. Les mesures sanitaires restent de mise.

La session commence le 10 mai et se prolonge jusqu'à la fin de la semaine suivante.

2.4. COVEDAS (commission vie étudiante, démocratisation et affaires sociales)

Sujet épineux. Cette commission est composée d'étudiants et de représentants des services sociaux.

Elle s'est réunie le 1^{er} avril pour discuter des moyens à déployer pour lutter contre la précarité étudiante.

La FEF voudrait que les études soient gratuites pour tout le monde, ce qui a priori est inacceptable.

Après discussions portant sur l'accès libre aux bibliothèques, la gratuité des syllabi pour les étudiants de condition modeste, le plafonnement du minerval à 836 euros..., la FEF a fini par accepter de revoir

ses revendications.

Remarque : dans le montant du minerval, il y a les droits d'inscription fixés par la FWB de 374 euros + les frais réels (biens et services fournis aux étudiants). Suivant les chiffres discutés en 2016 et 2017, en réunion de concertation, il a été constaté qu'il y avait un différentiel important entre les subventions de fonctionnement et les frais appréciés au coût réels.

Les étudiants ont compris que les 879 euros étaient légitimes. Reste que chaque réseau a un mode de fonctionnement différent ce qui entraîne une complexité indéniable.

La FEF a du mal à reconnaître que des aides sociales conséquentes (encore plus avec la situation sanitaire) sont accordées aux étudiants en situation de précarité ce qui permet de réduire l'inéquité de traitement que dénonce la FEF.

L'ARES a publié une note qui précise :

- L'ARES rappelle qu'il y a différents niveaux de pouvoir (fédéral, régional, etc.) et que chacun d'entre eux devrait y prendre sa part.
- Il faut prendre des mesures ciblées.
- Il y a déjà des financements complémentaires et ce n'est pas aux établissements à les supporter.
- Pas de plafonnement du minerval. Dans les ESA, il y a plus de coûts que dans d'autres catégories d'enseignement n'ont pas car leurs formations nécessitent entre autres plus d'équipements.
- L'ARES rappelle qu'il faut laisser la liberté académique aux EES.
- Il faut envisager un financement pour l'enseignement inclusif avec un budget spécifique.

Il faut souligner qu'il y a une solidarité entre les partenaires académiques. Espérons que les choses aboutissent.

Michel Chojnowski : merci pour ces éclaircissements très clairs.

Les ESA ont un régime de financement très avantageux. Tous les étudiants sont financés ce qui n'est pas le cas dans les universités ou les hautes écoles.

Les droits d'inscription sont différents dans les ESA, les universités ou les HE. Dossier d'une grande complexité.

Danielle Leenaerts : quel est le calendrier des décisions ?

Marc Streker : il y a des décisions qui devraient être prises pour la rentrée. On est dans l'urgence mais le contexte COVID nous met malgré tout dans l'incertitude. La note devrait être transmise début de la semaine prochaine à la Ministre qui, pour information, reste très réactive.

2.5. Règlement des études

Marc Streker soumettra les points à modifier lors de la prochaine réunion (dont on doit changer la date). Celle-ci a été fixée au 25 mai. Or, nous sommes en congé ce jour-là (congé PO). On pourrait la différer au 26/5.

C'est bon pour tout le monde (sauf pour Maud Salembier qui sera remplacée par Simon Brunfaut).

Modifier annexe 4. Exemples à discuter : le seuil de tolérance (les points de balance) à maintenir ou non à 9. La cote d'absorption, il faudra en rediscuter et voir si ça a du sens.

Danielle Leenaerts : corriger l'article sur les allègements octroyés à l'issue des jurys bloc1 de janvier.

Cécile Dujardin : consultation des copies dans le cadre d'un tutorat, on a eu des soucis cette année.

2.6. Information diplômés (quelle modalité cette année ?)

Cécile Dujardin : quelle période choisir ? Le bon moment serait plutôt fin mai ou début juin pendant les préjurys.

Proposition : vendredi 28 mai ou vendredi 4 juin de 14h à 17h.

On a encore la vidéo d'Alexandre Pintiaux. Cécile a demandé son autorisation, l'idée est qu'il puisse être présent avec d'autres organismes pour ces informations.

14h : Accueil des étudiants + vidéo + questions-réponses jusqu'à 17h.

Il faudra bien communiquer l'événement auprès des étudiants.

3. Points d'information

3.1. Situation Covid

Danielle Leenaerts : quatre cas avérés positifs sans incidence au niveau de l'école. Reprise en code

orange pour une durée indéterminée. Présentiel pour les examens. Ce qui fera la différence pour les professeurs de théorie.

3.3 CESL

On entre dans la période du renouvellement avec un processus électoral.

Laura Tourdiot : on a envoyé un mail à tous les étudiants pour candidater jusqu'au 6 mai. Vote à distance et anonyme. Nous allons organiser un dépouillement à distance.

Maud Salembier : comment communique t-on ceci à nos étudiants ?

Laura Tourdiot : nous sommes passés dans chaque classe.

Danielle Leenaerts : en début d'année, on passe dans les classes de b1 et on leur présente le CESL.

Marc Streker : pourra t-on avoir une date pour les résultats ?

Danielle Leenaerts : il y a un calendrier qui était annexé, attention à se référer au document.

Michel Chojnowski : il faut atteindre un quorum de participations, si vous communiquez bien sur l'importance de voter, ça ne devrait pas poser de problème. Une fois les noms connus, il faut me transmettre l'information.

Laura Tourdiot : parmi le CESL, il n'y aurait que deux personnes qui souhaiteraient rester.

3.2. Jurys de fin d'année

Marc Streker : il y a 3 semaines de préjurys et deux semaines de jurys. Les jurys ne concernent que les blocs 1 et les années diplômantes. Jurys internes en b1 et externes pour les autres. Pour les b2 et m1, ça reste des affichages. Les jurys seront sans doute organisés en présentiel.

Proclamation à distance, nous réfléchissons à une formule.

Philippe Henkart : en CI, nous allons faire un préjury en présentiel.

Danielle Leenaerts : l'exposition des diplômés n'aura pas lieu, même si de manière générale, les expositions sont permises car l'entreprise reste fastidieuse.

Par contre, la proclamation des résultats par cursus pourrait se faire en présentiel. Avec en plus, les étudiants de l'année dernière.

4. Divers

- Pendant les vacances, il faudrait ne pas recevoir d'informations importantes. *Danielle Leenaerts* soutient ce point car on a droit à des vacances. Il est normal qu'on puisse se déconnecter.
Maud Salembier : plusieurs professeurs m'ont parlé qu'ils avaient été contactés pendant les vacances, les coordinateurs n'ont pas fait le relais assez tôt.
Il faudrait mettre un point au règlement des études par rapport à ça. Certains professeurs répondent aux étudiants pendant les vacances, du coup ils pensent que les professeurs sont à leur disposition.
Cécile Dujardin : il y a quelque chose à faire passer. Pas sûr que ça doit être réglementé sinon nous devrions décider des sanctions qui vont avec.
Marc Streker : je comprends qu'il faut se protéger mais je ne vois pas comment sanctionner. Il suffit de ne pas répondre.
Laetisia Franck : nous on ne répond pas.
- Répartition des charges de travail
Lors d'évaluations, les étudiants du cursus BDE savaient répondre et les étudiants du cursus illustration pas. Il faut faire attention, les étudiants sont en blocus pendant les vacances de Pâques. Donc, nous devons éviter de les surcharger en imposant des remises de travaux pratiques. Comment a-t-on réglementé cela ?
Marc Streker : il y a eu des directives envoyées aux coordinateurs, il faut discuter en conseil d'option sur le calendrier des remises, pour éviter les engorgements. D'où l'importance de la présence des professeurs de théorie lors de ces conseils d'options.

Cécile Dujardin : on déjà avait eu ce problème pendant les vacances de Noël. Il faut le rappeler au conseil des coordinateurs. Il faudrait des valves pour les professeurs pour avoir une vision globale sur les remises.

Laetisia Franck : il faudrait néanmoins voir ce qu'ils entendent par beaucoup de travail.

Philippe Henkart : le niveau des étudiants est en baisse, vu le Covid et les ateliers sur rdv, c'est largement en dessous de ce qu'on l'habitude d'avoir. Il faudrait le préciser aux membres des jurys extérieurs.

Laetisia Franck : il faudra faire attention à ne pas laisser passer des étudiants qui n'ont pas le niveau. Il faut maintenir nos exigences.

Nicolas Gyömörey : il n'y a pas vraiment ce problème en master 1. On a des petits groupes donc on est avantagé.

Michel Chojnowski : ce qui vient d'être dit est important, il faudrait en discuter avec les autres ESA. Il faut y réfléchir parce que si ça perdure, ce point devrait se trouver à l'ODJ. Cela mérite réflexion, ce n'est pas anodin. Comment évaluer les étudiants ? Faut-il tenir compte de la situation actuelle ? C'est un vrai débat.

Philippe Henkart : les membres du jurys sont des professionnels, peuvent-ils engager ces étudiants ? Les professeurs n'ont pas pu les suivre de la même façon que les années précédentes. Je ne peux pas demander au membres du jury de ne pas réagir en professionnels dans leur évaluation donc risque d'échec.

Marc Streker : il faut maintenir un certain niveau d'exigence. Je pense que ce sera un point à discuter en jury. On discrédite la valeur de leur diplôme si on est trop permissif.

Philippe Henkart : par contre par rapport aux m aîtres de stages nous n'avons que des retours positifs.

- *Maud Salembier* : Pourquoi n'y a-t-il pas de professeurs de théorie dans les jurys ?

Marc Streker : Ce n'est pas vrai dans tous les jurys mais il y en a très peu. A discuter au prochains CGP et Conseil des coordinateurs.

Simon Brunfaut : Il a une frilosité des praticiens et un manque de légitimité de la part des professeurs de théorie.

5. Prochaine réunion

Mercredi 26 mai à 12h15.

Marc Streker, Président
Anne Pollet, Secrétaire